

L'ENFANT LES ENFANTS	L'inscription à l'Accueil Périscolaire doit obligatoirement être accompagnée du carnet de vaccinations à jour pour être validée par la structure d'accueil			
	Nom	Prénom	Date de naissance	Ecole et classe
Représentant légal : Mail familial :				
Adresse domicile :				
.....				
Ville : Code postal :				
Téléphone du domicile :				

LE PERE	Nom et prénom du père :
	Profession :
	Catégorie socioprofessionnelle :
	<input type="checkbox"/> Agriculteur exploitant <input type="checkbox"/> Artisan commerçant <input type="checkbox"/> Profession libérale
	<input type="checkbox"/> Profession intermédiaire <input type="checkbox"/> Employé <input type="checkbox"/> Ouvrier
	<input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi <input type="checkbox"/> Scolarisé <input type="checkbox"/> Inactif <input type="checkbox"/> Retraité
	Nom de l'employeur :
Adresse du lieu de travail :	
Téléphone du lieu de travail : Téléphone portable :	

LA MERE	Nom et prénom de la mère :
	Profession :
	Nom de l'employeur :
	Adresse du lieu de travail :
	Téléphone du lieu de travail : Téléphone portable :

Coordonnées des personnes habilitées à reprendre votre (vos) enfant(s)

Nom Prénom Téléphone

Nom Prénom Téléphone

Nom Prénom Téléphone

VOS BESOINS POUR L'ANNEE 2019/2020

Horaires Garderie : Lundi au Vendredi 7h00 9h00 – 16h30 19h00

Lundi	matin	<input type="checkbox"/>	soir	<input type="checkbox"/>
Mardi	matin	<input type="checkbox"/>	soir	<input type="checkbox"/>
Jeudi	matin	<input type="checkbox"/>	soir	<input type="checkbox"/>
Vendredi	matin	<input type="checkbox"/>	soir	<input type="checkbox"/>

**Sur planning que vous nous fournirez
la semaine précédente**

Monsieur et Madame certifient exacts les renseignements consignés sur ce document, avoir pris connaissance du règlement intérieur, d'y adhérer et autorisent :

- le personnel à photographier ou filmer leur enfant dans la mesure où les films et images ne seront utilisés à aucun autre usage qu'un usage éducatif ou inhérent à la vie de la structure,
 - le Directeur à prendre toutes les dispositions utiles en cas d'accident survenant à leur enfant,
 - à transporter ou faire transporter leur enfant dans les véhicules autorisés dans le cadre des sorties en groupe.
- Certifient avoir pris connaissance du fonctionnement du Centre de Loisirs.
Certifient exacts les renseignements portés sur le dossier sanitaire et la fiche d'inscription.

A Sully sur la Lys, le
Signature des parents
Précédée de la mention « Lu et Approuvé »



TARIFS

EXTRAIT DE LA DELIBERATION MUNICIPALE RELATIVE A LA FIXATION DES TARIFS DES ACTIVITES DU CENTRE SOCIOCULTUREL A COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2019

Les tarifs des accueils de la garderie périscolaire sont fixés ainsi qu'il suit :

GARDERIE PERISCOLAIRE MATIN ET SOIR (tarifs à la demi-heure avec inscription préalable)		
Quotient familial	Habitants de la commune	Extérieurs
<442	0.65 €	0.85 €
Entre 442 et 617	0.70 €	0.90 €
Entre 618 et 1000	0.85 €	0.95 €
>1000	0.90 €	1.00 €

Chaque demi-heure commencée est due
et le service est facturé en fonction de la présence réelle de l'enfant.